

## Réunion du CC Environnement et Développement Durable

### *CR Plénière du 4 juill 2019*

---

#### Présents

- Vincent Rapp – Anne-Lise Camus – Marie-Claire Labedan
- Nathalie de Bernard – Patrick Vidal – Guillaume Pomeret

#### Excusés

- Olivier Toucheboeuf – Patrick Grande

#### Ordre du jour

- Fonctionnement du CC
- Sujets d'actualité
  - o Centrale à béton
  - o Projet de production d'EnR sur l'école élémentaire
- Propositions de V. Rapp
- Réunion interne au CC à la rentrée

#### Fonctionnement du CC

- Un appel à participation au CC sera diffusé par le réseau communal
  - Patrick V. fait une proposition de texte
- Une réunion interne du CC sera programmée début septembre
  - Joseph envoie le sondage fin août pour définir la date de la réunion

#### Centrale à béton

Garouste est venu mi-juin avec son avocat à la Mairie pour annoncer son intention de relancer la centrale à béton. Les représentants de la mairie ont exprimé leur ferme opposition à ce projet. Nathalie a écrit aux maires des communes concernées pour les inciter à envoyer un courrier commun à la préfecture, l'avocat de la commune a également été contacté.

Les points sur lesquels on peut envisager d'argumenter contre le projet sont :

- Le niveau sonore d'un éventuel groupe électrogène
  - La mairie se renseigne sur la possibilité de faire faire un état des lieux sonore par l'APAVE.
- La consommation d'eau (valeur maximale déclarée 15000 m3 annuels)
- Tonnage maxi admissible des camions circulant sur le chemin de Rebeillou
- Mobilisation de Comat et EREMS (mise en danger de la pérennité des emplois)

### Production d'électricité photo-voltaïque sur le toit de l'école élémentaire

- Un article dans le bulletin municipal a informé les citoyens sur ce projet aucune objection n'ayant été émise, la mairie va publier l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) avant le 14 juillet. Après deux mois de délais réglementaires, la mise à disposition gratuite du toit pendant 20 ans sera soumise à l'approbation du conseil municipal.

### Rénovation de l'école élémentaire

La rénovation thermique des bâtiments doit prendre en compte la présence d'amiante dans le toit. Un appel d'offre pour le choix de l'AMO est lancé.

### Proposition d'actions proposée par la mairie au CC

- Proposition de TM à la commune pour participer à la journée mondiale du nettoyage. TM assure le ramassage des déchets collecté le samedi 21 septembre. Le CC donne son accord pour y participer.
- La DREAL propose à la commune de devenir « territoire engagé pour la nature » (TEN) il faut candidater en mettant en avant les objectifs suivants :
  - Agir pour la biodiversité
  - Connaitre – Informer –Eduquer
  - Valoriser la biodiversité.

Le plan d'action doit se dérouler sur 3 ans

La date limite de candidature est le 26 juillet.

Réunion de préparation du dossier : mercredi 14h à la mairie.

- Participants : Vincent – Anne-Lise - Joseph